



Politique de la famille et son plan d'action 2024-2029



Novembre 2024

En partenariat avec :



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	4
HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DES MASKOUTAINS	5
Portrait	5
LA MRC DES MASKOUTAINS, « UNE MRC AU SEIN DE LA MONTÉRÉGIE »	6
LA MRC DES MASKOUTAINS EN QUELQUES CHIFFRES...	7
La population	8
Répartition de la population selon l'âge	8
Immigration	9
Emploi	10
Profil socioéconomique	11
Logement	12
LES FAMILLES	14
Répartition des familles selon la structure de la famille	14
Répartition des enfants selon l'âge et la structure de la famille	15
FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE	18
Mission	18
Grandes orientations	18
Objectifs	19
Définition de la famille	19
Valeurs mises de l'avant par la Politique de la famille	19
Orientations	20
Champs d'intervention du plan d'action	20
Des conditions gagnantes	21
PLAN D'ACTION 2024-2029	24
Coordonnées municipales	29
Coordonnées partenaires	29

Nos remerciements aux membres du comité pour leur implication :

Monsieur Martin Doucet, conseiller et représentant des questions familiales;
Monsieur Réjean Rajotte, maire;
Mesdames Diane Larocque et Josiane Seyer, représentantes des citoyens;
Mesdames Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière et Olivia Bourque, coordonnatrice des loisirs, pour le soutien administratif.



Mot du maire, monsieur Réjean Rajotte

En tant que maire de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, c'est un honneur, mais surtout un engagement d'établir et appliquer une Politique de la famille ainsi qu'un plan d'action qui démontrent notre volonté de toujours améliorer la qualité de vie de nos citoyens par le biais de divers champs d'intervention.

Notre communauté se développe à un rythme constant. Notre vision est l'inclusion de plusieurs nouvelles familles dans un environnement sain, accueillant et vivant.

Que ce soit par l'implantation de nouveaux parcs, l'amélioration constante des infrastructures existantes ou l'ajout d'activités pour tous les âges, la Municipalité mise d'abord sur une approche humaine et l'écoute des besoins.

Nous encourageons les gens de Sainte-Hélène-de-Bagot à déposer la candidature d'une personne, d'un organisme ou d'un commerce impliqué pour le Prix Distinction-Famille, tenu tous les deux ans. Félicitations aux gagnants du Prix Distinction-Famille qui, au fil des années, trouvent de nouveaux moyens pour faciliter la vie des familles.

Chaque implication au mieux-être et à l'inclusion démontre l'importance d'établir des relations harmonieuses et de faire en sorte que chacun trouve une place au sein de sa communauté. J'invite les hélénoises et les hélénois à faire ressortir la beauté des gestes qu'ils posent quotidiennement pour le bien des autres.

Réjean Rajotte



Mot du représentant des questions familiales RQF, monsieur Martin Doucet, conseiller

Notre communauté considère la famille comme le premier milieu de vie, d'apprentissage et de transmission de valeurs. Elle est la source à laquelle la communauté puise sa richesse et sa vitalité. Tissée de liens variés et multiples entre les générations, tant biologiques que sociaux, la famille abrite avant tout des liens affectifs qui sont au cœur de nos vies. La famille doit être protégée, valorisée et mise au centre de nos priorités.

La Municipalité, dans ses choix et ses décisions, doit tenir compte de chaque partie de la collectivité qui la constitue. Les familles sont la charpente de cette communauté et elles sont une source importante d'inspiration qui nous sert de modèle.

La Municipalité, à travers sa vision et ses actions, doit voir les moyens possibles pour permettre à toutes ces personnes de s'épanouir agréablement, de pouvoir bénéficier de différentes activités de socialisation et pour maintenir leur santé globale.

Martin Doucet

MISE EN CONTEXTE

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est fière de mettre en place sa Politique de la famille. Il est primordial dans les développements de tous les aspects d'avoir à cœur l'évolution des familles et des membres qui les composent, dans la communauté.

La famille est le premier lieu d'apprentissage, de sociabilisation et de transmission des valeurs. Elle fait partie intégrante de la dynamique et de la vitalité d'une collectivité. S'en préoccuper permet de soutenir adéquatement le mieux-être de celle-ci.

Les modèles familiaux évoluent continuellement et les multiples réalités auxquelles elles doivent faire face interpellent tous les acteurs de notre milieu. La famille, avec le potentiel qu'elle représente, est portée au rang des préoccupations majeures des élus, tant locaux que régionaux, ainsi que des principaux intervenants des différents milieux, telles que l'éducation, la santé, l'emploi, les services communautaires et sociaux, etc.

L'ajout du développement social à la Politique de la famille en 2017 a mobilisé le milieu autour des deux concepts clés du développement social soit : le développement des communautés et les inégalités sociales de la santé. La MRC travaille en concertation avec le milieu afin de contribuer à créer avec et pour les citoyens, des environnements favorables, durables et égalitaires propices à leur plein épanouissement.

La MRC des Maskoutains et les municipalités qui la composent sont les instances politiques les plus proches du quotidien des familles. Elles entendent donc exercer une influence bénéfique sur la santé et la qualité du milieu de vie des citoyens dans les limites de leurs champs de responsabilités.

Chaque municipalité est unique. Elle structure, organise et gère ses responsabilités en fonction de ses priorités, de sa taille, de sa capacité financière et des ressources mises à sa disposition. Les MRC disposent de leviers et de champs de compétences complémentaires à ceux des municipalités. Une démarche concertée, MRC et municipalité est le gage d'une meilleure cohésion entre le plan d'action PFM régional (MRC) et ceux des municipalités concernées.

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire maintenir un « penser et agir famille » pour les décisions qu'elle prend maintenant et pour le futur.



HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DES MASKOUTAINS

En 2007, la MRC des Maskoutains a adopté sa première Politique de la famille. Celle-ci a incité les élus à prendre des décisions qui ont privilégié le « penser et agir famille » et à mettre en place plusieurs actions, dont le prix Distinction-Famille et l'adoption de la *Déclaration en faveur de la famille*.

En 2013, la MRC et plusieurs municipalités ont fait une demande collective afin de devenir une MRC et des municipalités amies des aînés. Il y eut la tenue du Forum des aînés bénévoles et finalement l'adoption de la Politique des aînés et de son plan d'action, MRC et municipalités participantes en octobre 2014.

En 2015, ayant le bien-être des familles maskoutaines à cœur, les élus de la MRC des Maskoutains effectuent les démarches pour procéder à la mise à jour de la Politique de la famille et celle de plusieurs municipalités. La MRC a organisé une formation sur les environnements favorables, une consultation publique et une démarche avec la Direction de la santé publique (DSP) afin de faire l'analyse des impacts sur la santé (EIS). La mise à jour de la Politique de la famille et de développement social de la MRC des Maskoutains et de son plan d'action a été adoptée en mars 2017.

En 2022, la MRC et plusieurs municipalités ont collectivement mis à jour la politique régionale des aînés (MADA). Plusieurs actions mises en place se poursuivent et d'autres sont ajoutées, dont le Guide d'information pour les aînés, l'infolettre MADA et les projets IMAGES et RADAR.

Enfin, en 2023, la MRC et les municipalités ont fait une demande collective afin de mettre à jour leurs politiques familiales et plans d'action. Une politique familiale stimule la mobilisation municipale, elle donne une valeur ajoutée au milieu et permet d'avoir une vision d'ensemble des enjeux de tous les membres de la famille, du nouveau-né à l'aîné.

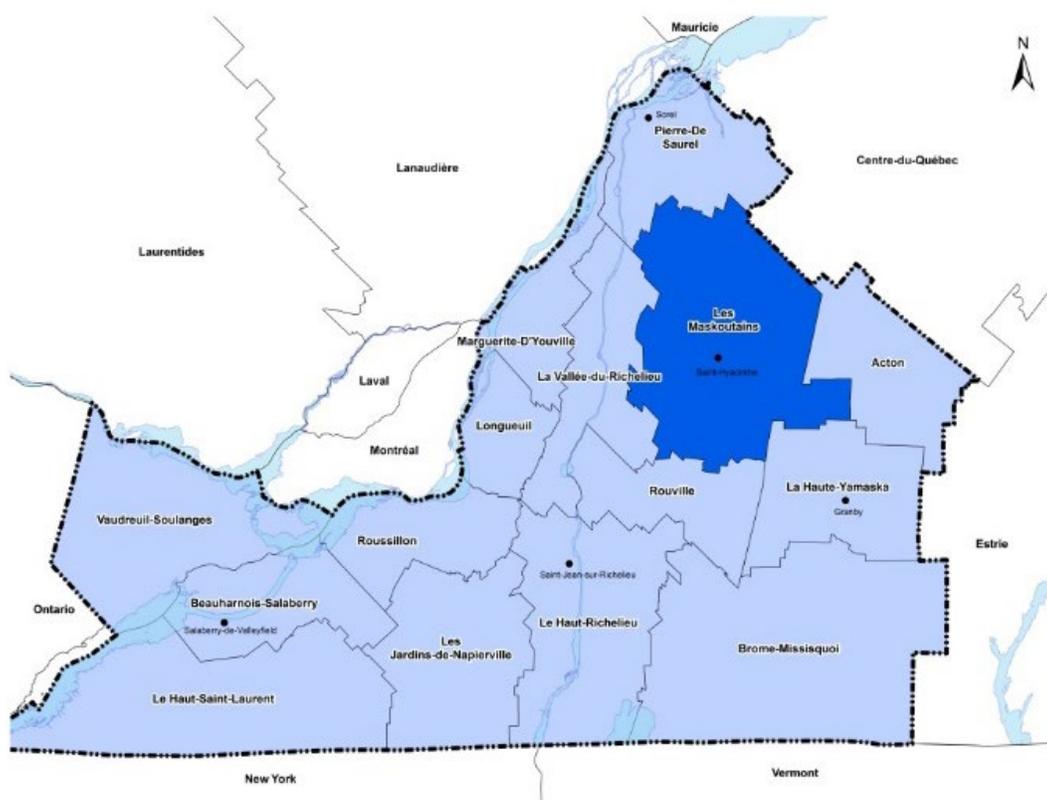


Portrait

Le portrait des familles de la MRC des Maskoutains est principalement basé sur le Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, réalisé en mars 2024, pour la mise à jour de la Politique de la famille et de développement social de la MRC des Maskoutains par l'équipe de surveillance de la Santé publique. On y retrouve les volets d'analyse, des conditions sociodémographiques et socioéconomiques.

LA MRC DES MASKOUTAINS, «UNE MRC AU SEIN DE LA MONTÉRÉGIE»

La MRC des Maskoutains fait partie de la région administrative de la Montérégie qui, elle-même, regroupe 179 municipalités au sein de 15 MRC réparties sur un territoire d'une superficie totale de 11 111 kilomètres carrés. La population de la Montérégie est estimée à 1,60 million d'habitants au 1^{er} juillet 2020, ce qui correspond à 18,7 % de la population du Québec. Il s'agit de la deuxième région la plus peuplée du Québec, derrière Montréal.

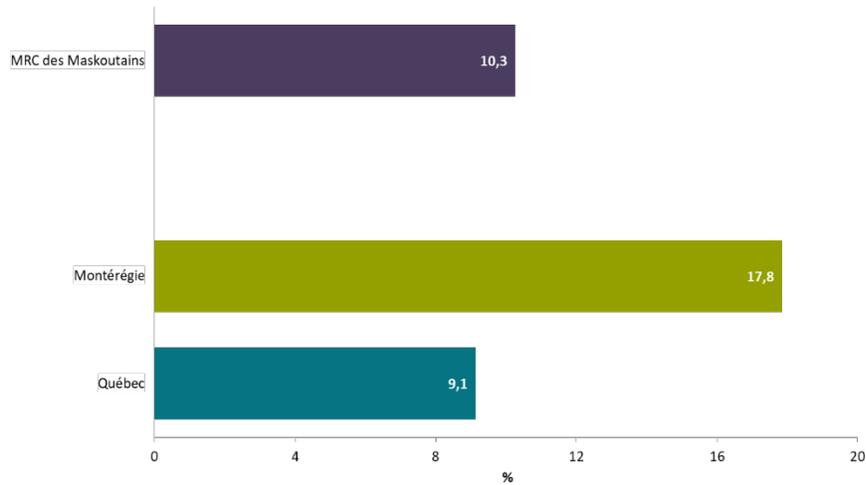


Chaque territoire a son histoire



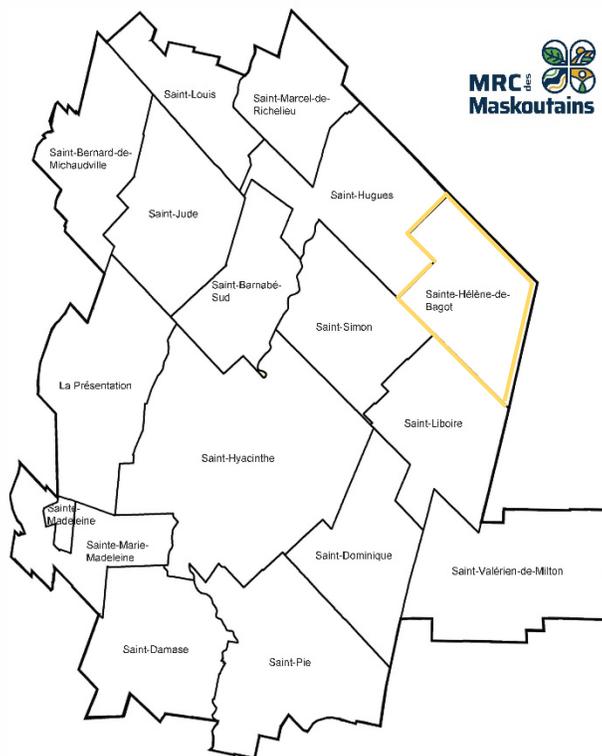
Selon les dernières projections de l'Institut de la statistique du Québec, la population de la MRC des Maskoutains devrait s'accroître de 10,3 % d'ici 2041. Il s'agit d'un taux inférieur à celui observé en Montérégie, mais légèrement supérieur à celui observé au Québec.

Taux d'accroissement de la population,
MRC des Maskoutains, Montérégie et Québec,
2022¹ et 2041²



¹ Données provisoires.
² Données projetées.
Source : ISQ, Estimation de population.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

LA MRC DES MASKOUTAINS EN QUELQUES CHIFFRES...



La population

Taux d'accroissement de la population,
MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2022¹ et 2041²

	Population totale (N)		Taux d'accroissement (%) 2022-2041
	2022 ¹	2041 ²	
Saint-Pie	5 921	6 728	13,6
Saint-Damase	2 583	2 777	7,5
Sainte-Madeleine	2 296	2 366	3,0
Sainte-Marie-Madeleine	2 954	3 129	5,9
La Présentation	2 607	2 900	11,2
Saint-Hyacinthe	58 797	64 329	9,4
Saint-Dominique	2 793	3 605	29,1
Saint-Valérien-de-Milton	1 826	1 893	3,7
Saint-Liboire	3 120	3 276	5,0
Saint-Simon	1 453	1 680	15,6
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 677	1 829	9,1
Saint-Hugues	1 374	1 558	13,4
Saint-Barnabé-Sud	899	880	-2,1
Saint-Jude	1 349	1 892	40,3
Saint-Bernard-de-Michaudville	611	723	18,3
Saint-Louis	744	740	-0,5
Saint-Marcel-de-Richelieu	530	626	18,1
MRC Les Maskoutains	91 534	100 925	10,3

1 Données provisoires.

2 Données projetées.

Sources : ISQ, Estimations de population. MSSS, Projections de population.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Répartition de la population selon l'âge

Au 1^{er} juillet 2022, la MRC des Maskoutains compte 91 534 habitants dont plus de la moitié (62 %) sont âgés de 15 à 64 ans. On y dénombre moins de jeunes de moins de 15 ans (16 %) que de personnes âgées de 65 ans et plus (22 %).

Âge	Population totale		
	N	%	
0 à 4 ans	4 563	5,0	0 à 14 ans = 15 %
5 à 14 ans	10 048	11,0	
15 à 24 ans	9 410	10,3	15 à 64 ans = 67 %
25 à 34 ans	11 195	12,2	
35 à 44 ans	11 834	12,9	
45 à 54 ans	10 676	11,7	
55 à 64 ans	13 279	14,5	65 ans et plus = 18 %
65 à 74 ans	11 533	12,6	
75 à 84 ans	6 516	7,1	
85 ans et plus	2 480	2,7	
Total	91 534	100,0	

1 Données provisoires.

Sources : ISQ, Estimations de population.

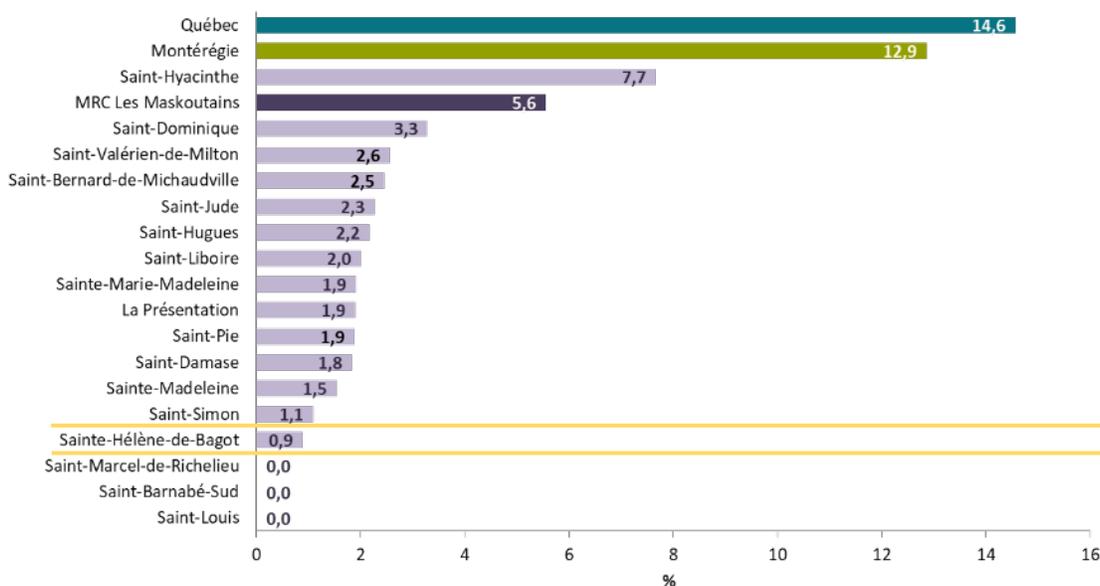
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Immigration

La MRC constitue une collectivité accueillante et dynamique qui, depuis plusieurs années, soutient la croissance économique de son territoire, notamment par l'attraction et l'intégration des personnes issues de l'immigration. Toutes les actions entreprises par la MRC viennent renforcer la volonté de se démarquer et d'offrir un milieu de vie inclusif et évolutif.

Le conseil de la MRC, lors de la séance ordinaire du 17 août 2022, a adopté un plan d'action régional en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles de la MRC.

**Proportion de personnes¹ immigrantes,
MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021**



¹ En ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Selon le Recensement de 2021, 5,6 % de la population de la MRC des Maskoutains est née à l'extérieur du Canada. Cette proportion est nettement inférieure à celles observées en Montérégie (12,9 %) et au Québec (14,6 %).

La Ville de Saint-Hyacinthe se distingue avec une proportion plus élevée de personnes immigrantes.



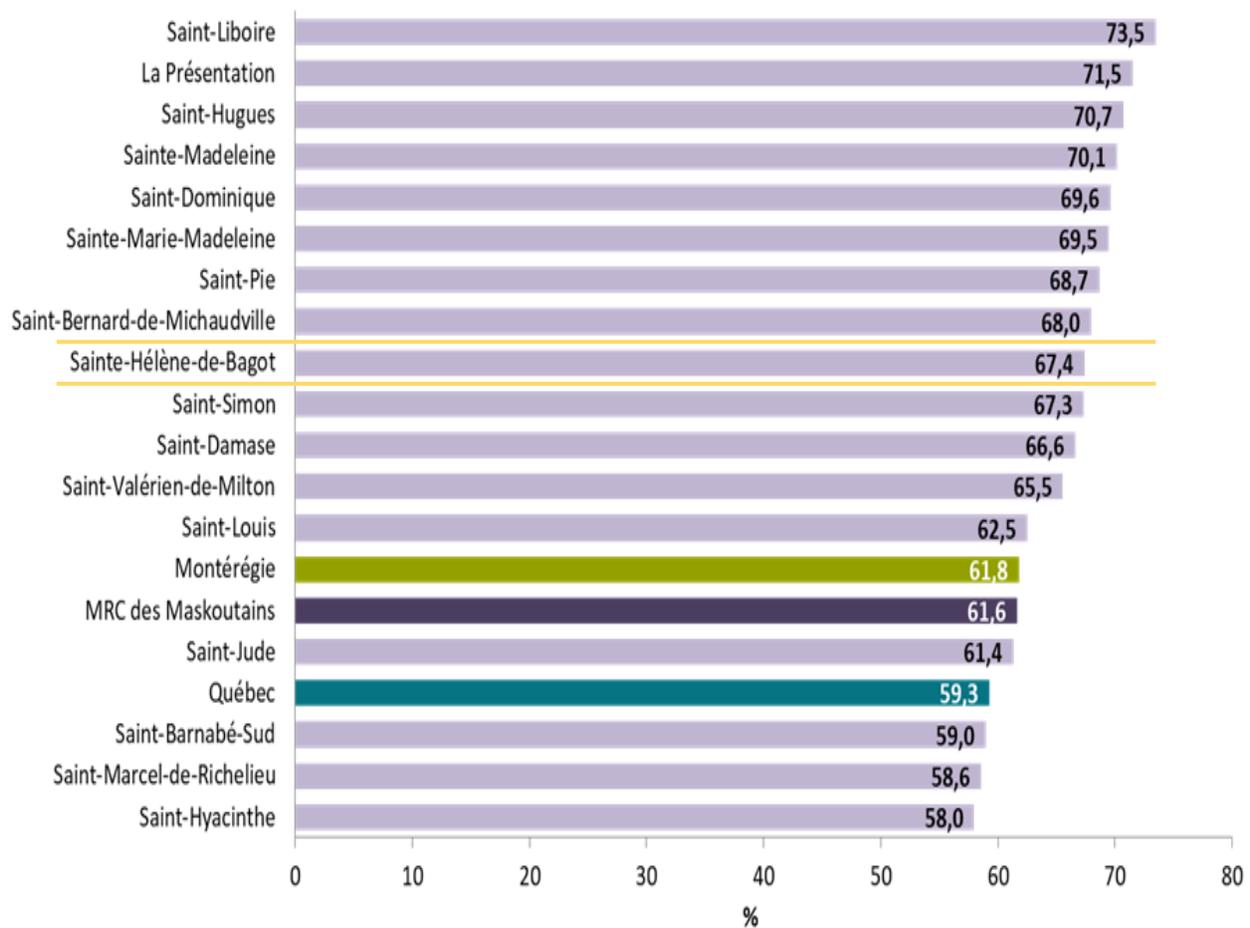
Emploi

Selon le Recensement de 2021, dans la MRC des Maskoutains, le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus se chiffre à 61,6 %. Il s'agit d'un taux comparable à celui observé en Montérégie (61,8 %), mais légèrement supérieur à celui observé au Québec (59,3 %).

Note : Cet indicateur doit être interprété avec prudence considérant les effets de la pandémie sur le marché du travail.



Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus¹, MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021



¹ En ménage privé.

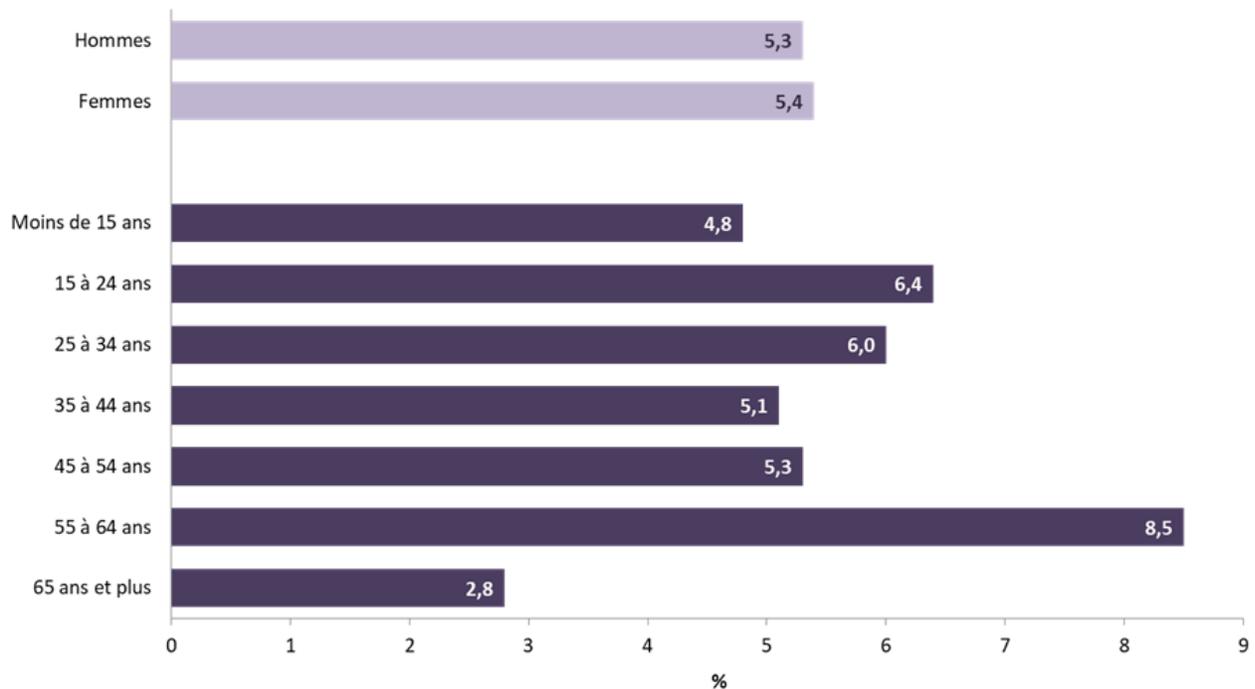
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Profil socioéconomique

Selon le Recensement de 2021, dans la MRC des Maskoutains, 5,3 % de la population est en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC). Cette proportion est comparable à celle observée en Montérégie (4,7 %), mais légèrement inférieure à celle observée au Québec (6,4 %).

Proportion de la population¹ en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC), par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2020



¹ En ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Dans la MRC des Maskoutains, la proportion de personnes en situation de pauvreté s'avère plus élevée chez celles âgées de 55 à 64 ans.



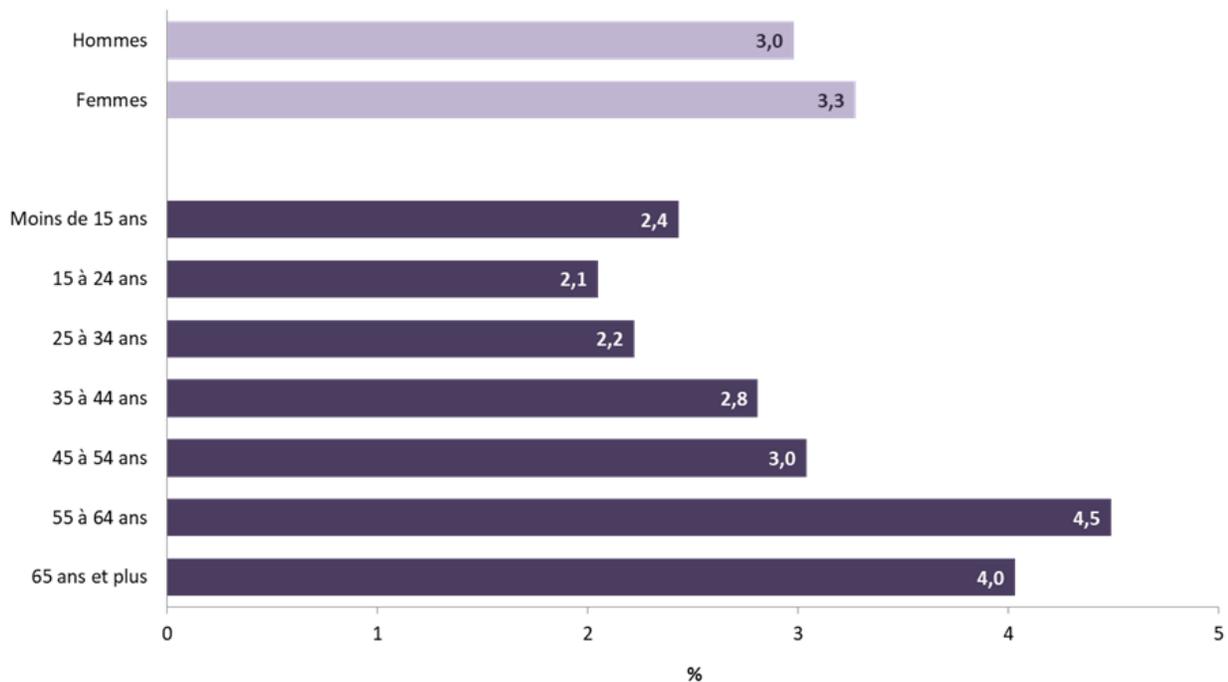
Logement

Depuis quelques années, la MRC des Maskoutains fait face à une crise du logement caractérisée par une hausse fulgurante du coût des loyers et une pénurie de logements sociaux, communautaires et abordables.

Le 13 décembre 2023, le Conseil de la MRC adoptait sa « [Stratégie de lutte contre la pénurie de logements](#) ». Prenant la forme d'un plan d'urgence, elle comprend trois orientations et 14 actions à réaliser en priorité au cours des deux prochaines années. Au terme de cette stratégie, le Conseil de la MRC entend adopter une politique régionale en habitation qui fixera ses orientations à plus long terme.

Dans la MRC des Maskoutains, les personnes âgées de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus, sont plus nombreuses, en proportion, à avoir des besoins impériaux en matière de logement.

Proportion de la population¹ ayant des besoins impériaux en matière de logement, par genre et groupe d'âge, MRC Les Maskoutains, 2021



¹ En ménage privé.

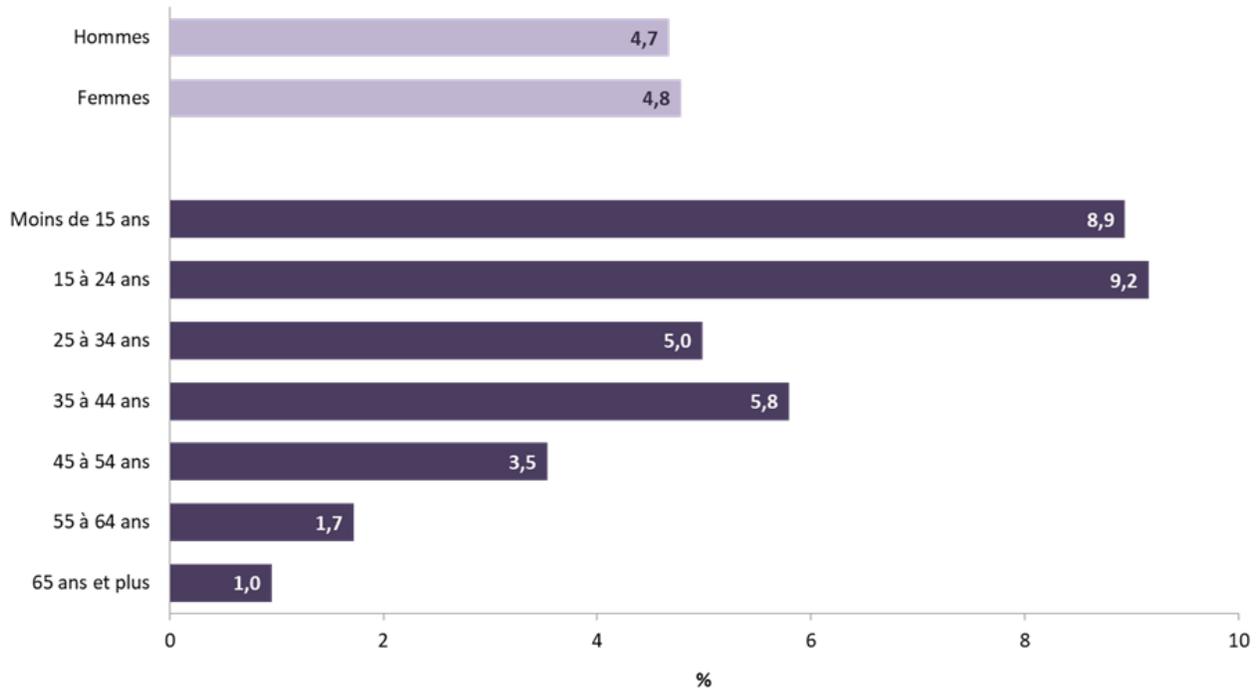
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.



Dans la MRC des Maskoutains, la proportion de la population vivant dans un logement de taille non convenable est plus élevée chez les personnes âgées de moins de 25 ans. De plus, en proportion, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre dans un logement inabordable. Il en va de même pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Proportion de la population¹ vivant dans un logement de taille non convenable, par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2021



¹ En ménage privé.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2023.



LES FAMILLES

Répartition des familles selon la structure de la famille

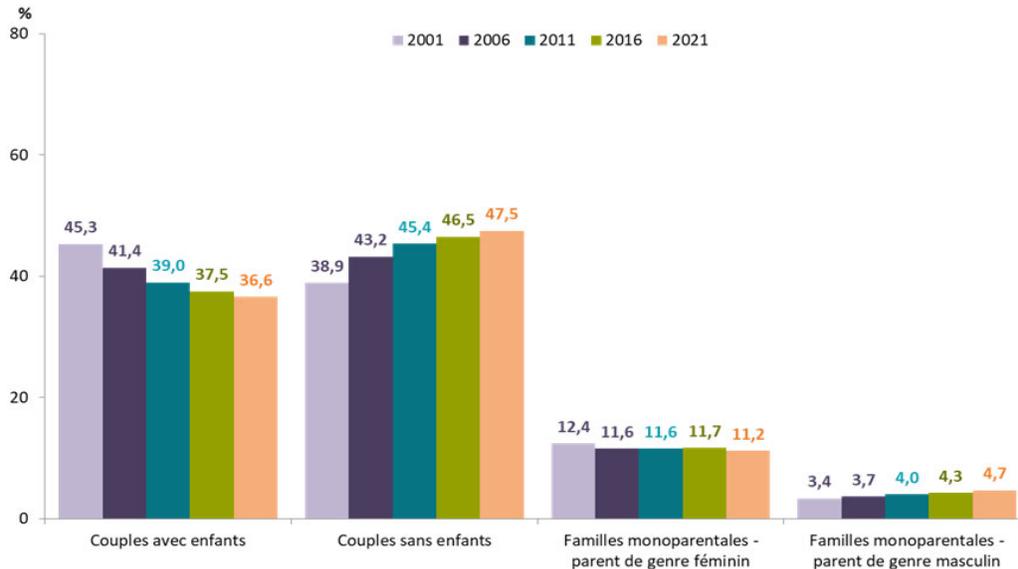
MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021

Selon le Recensement de 2021, 24 505 familles résident dans la MRC des Maskoutains dont 20 605 sont des couples (avec ou sans enfants) et 3 895, des familles monoparentales. Au sein des familles comptant un couple, on dénombre plus de familles sans enfants (11 640) que de familles avec enfants (8 965). Sans surprise, les familles monoparentales dont le parent est de genre féminin (2 740) sont plus nombreuses que celles dont le parent est de genre masculin (1 155).

Territoire	Total des familles	Familles avec couples		Familles monoparentales	
		Avec enfants	Sans enfants	Parent de genre féminin	Parent de genre masculin
Saint-Pie	1 695	690	740	170	95
Saint-Damase	735	285	360	60	30
Sainte-Madeleine	660	275	285	70	30
Sainte-Marie-Madeleine	850	380	370	60	35
La Présentation	765	340	340	55	30
Saint-Hyacinthe	15 120	4 960	7 480	1 965	715
Saint-Dominique	805	360	335	70	45
Saint-Valérien-de-Milton	510	220	230	40	25
Saint-Liboire	860	405	355	60	45
Saint-Simon	405	190	180	20	15
Sainte-Hélène-de-Bagot	485	195	205	50	30
Saint-Hugues	385	170	170	25	15
Saint-Barnabé-Sud	290	120	135	25	10
Saint-Jude	395	165	175	40	20
Saint-Bernard-de-Michaudville	180	70	90	10	10
Saint-Louis	220	85	115	10	5
Saint-Marcel-de-Richelieu	140	55	65	15	0
MRC des Maskoutains	24 505	8 965	11 640	2 740	1 155
Montérégie	405 385	167 490	172 820	46 950	18 130
Québec	2 323 410	903 905	1 035 730	284 020	99 755

Selon le Recensement de 2021, dans la MRC des Maskoutains, plus de huit familles sur dix sont des familles comptant un couple. Cette proportion est comparable à celles observées en Montérégie et au Québec. La proportion de familles comptant un couple avec enfants a diminué depuis 2001 alors que la proportion de familles comptant un couple sans enfants a augmenté.

Répartition des familles selon la structure de la famille, MRC des Maskoutains, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021



Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Selon le Recensement de 2021, on dénombre 23 480 enfants dans la MRC des Maskoutains dont près du trois quarts (74,7 %) sont âgés de moins de 18 ans. Parmi ces 23 480 enfants, 17 460 vivent dans une famille comptant un couple et 6 020, dans une famille monoparentale. On compte proportionnellement moins d'enfants en bas âge (0 à 11 ans) et plus d'enfants âgés de 12 ans et plus dans les familles monoparentales.

Répartition des enfants selon l'âge et la structure de la famille MRC des Maskoutains, 2021

Groupe d'âge	Total des enfants		Enfants dans les familles de couples		Enfants dans les familles monoparentales	
	N	%	N	%	N	%
0 à 4 ans	4 445	18,9	3 860	22,1	580	9,6
5 à 11 ans	7 305	31,1	5 575	31,9	1 725	28,7
12 à 17 ans	5 795	24,7	4 115	23,6	1 680	27,9
18 à 24 ans	3 965	16,9	2 840	16,3	1 120	18,6
25 ans et plus	1 970	8,4	1 065	6,1	905	15,0
Total	23 480		17 460		6 020	

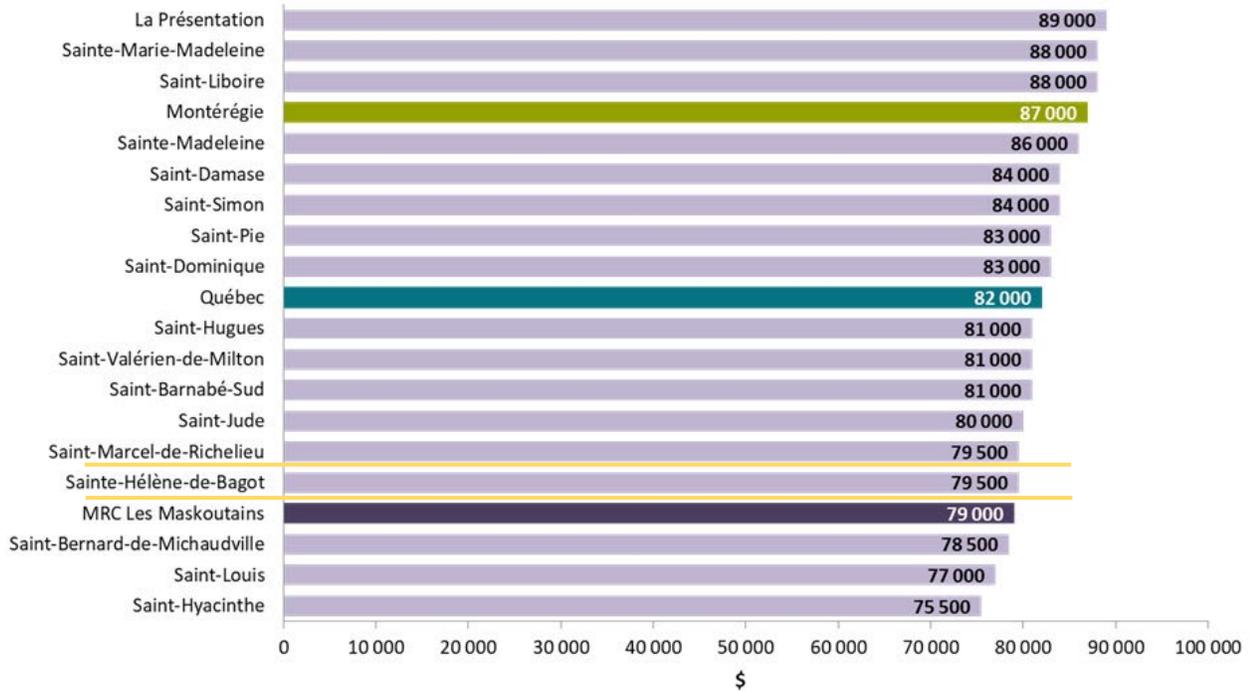
Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, janvier 2024.

Selon le Recensement de 2021, le revenu médian après impôt des familles de la MRC des Maskoutains se chiffre à 79 000 \$ en 2020. Il s'agit d'un revenu médian inférieur à ceux des familles résidant en Montérégie (87 000 \$) et au Québec (82 000 \$).

Revenu médian après impôt des familles, MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2020

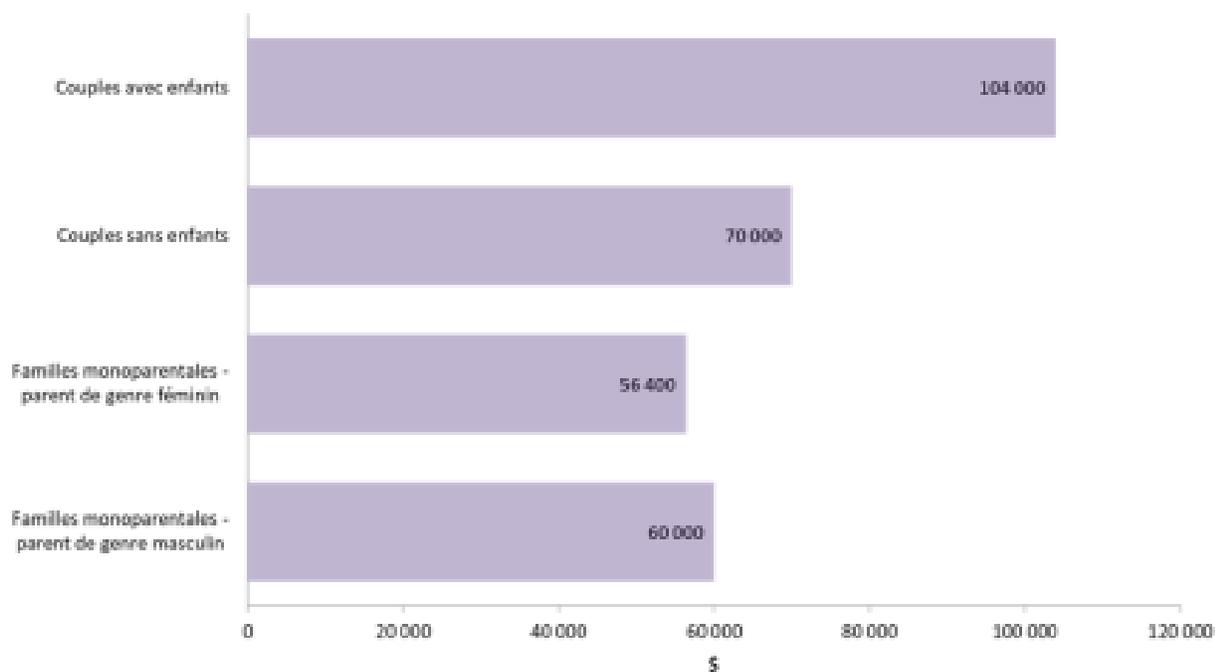


Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.



Le revenu médian après impôt varie selon le type de famille. Ainsi, dans la MRC des Maskoutains, le revenu médian des familles est nettement plus élevé chez celles comptant un couple avec enfants (104 000 \$) que chez celles comptant un couple sans enfants (70 000 \$) ou que chez les familles monoparentales dont le parent est de genre masculin (60 000 \$) ou féminin (56 400 \$).

Revenu médian après impôt des familles selon la structure de la famille, MRC des Maskoutains, 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.
Production : Équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.



FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

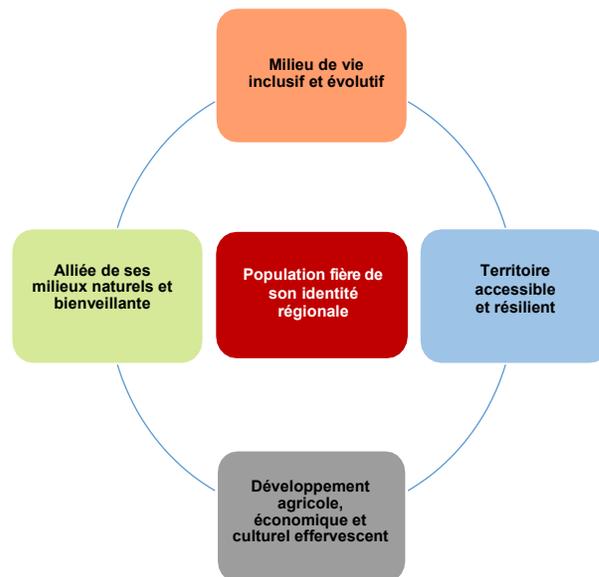
Mission

En plaçant la famille et le développement social au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures qui favorisent le mieux-être des familles et qui aura un impact positif sur la santé et leur qualité de vie.

Elle exprime son désir de contribuer à créer avec les familles et les citoyens, en concertation avec les différents acteurs du milieu, des environnements favorables, durables et égalitaires propices à leur plein épanouissement.

Grandes orientations

Les orientations de la Politique s'inspirent sur la Vision stratégique de la MRC des Maskoutains, adoptée le 10 mai 2023. Cette dernière intègre quatre enjeux.



Les éléments compris dans la Vision stratégique de la MRC sont interreliés et leur mise en œuvre a pour but de favoriser l'accroissement du sentiment d'appartenance des citoyens et des citoyennes au territoire. Ces éléments contribuent à l'émergence d'un véritable projet collectif, qui vise la création d'un milieu de vie durable, attrayant et favorable à la santé de tous les citoyens et citoyennes et de ceux à venir. La Vision s'énonce ainsi :

« Alliée de ses milieux naturels et bienveillante, la MRC des Maskoutains édifie un territoire accessible et résilient au bénéfice d'une population fière de son identité régionale, et elle offre un milieu de vie inclusif et évolutif propulsé par un développement agricole, économique et culturel effervescent. »

Objectifs

Plus spécifiquement, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot souhaite :

- Favoriser le développement de milieux de vie favorables aux saines habitudes de vie en collaboration avec le milieu pour faciliter les choix des familles;
- Accueillir avec respect, ouverture et inclusion la diversité des nouvelles familles;
- Développer une culture organisationnelle municipale qui encourage la participation citoyenne afin de répondre aux besoins des familles et leur offrir des environnements sains, sécuritaires, ouverts et accueillants;
- Maintenir le « Penser et agir famille » dans les décisions municipales.

Définition de la famille

La famille est constituée de personnes, unies par des liens multiples et qui entretiennent entre elles des relations variées pour se soutenir au cours des différentes périodes de la vie. La famille est un lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation.

Valeurs mises de l'avant par la Politique de la famille

Par définition, les valeurs sont des qualités considérées importantes d'une personne ou d'une société en tant que principes de conduite. Les valeurs privilégiées par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La Politique de la famille de la Municipalité s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui se lit comme suit : « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ».

De plus, elle repose sur les valeurs suivantes :

- Le respect : Accueillir les familles dans le respect.
- La reconnaissance : Reconnaître le parent comme pilier au sein de leur famille et les différents acteurs du milieu œuvrant auprès de celle-ci.
- La bienveillance : Informer la famille de ses responsabilités, la soutenir par différents moyens, services ou autres qui sont offerts et favoriser son épanouissement.
- L'engagement : Encourager l'entraide et l'implication citoyenne, dans le développement de services et de ressources accessibles à tous.
- L'inclusion : Favoriser le sentiment d'appartenance de la famille à son milieu de vie.

Orientations

Inspirées des valeurs énumérées ci-dessus, diverses orientations guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions, au quotidien, auprès des familles.

Voici les grandes orientations qui présideront le plan d'action 2025-2029 de la présente Politique de la famille :

- « *Penser et agir famille* » dans les actions municipales;
- Reconnaître les parents comme les premiers responsables de l'enfant et de la famille;
- Reconnaître et tenir compte de la diversité et de la pluralité des modèles familiaux;
- Favoriser l'implication des familles et leur capacité d'agir et ainsi développer le sentiment d'appartenance dans un milieu de vie favorable à la famille;
- Encourager et favoriser les saines habitudes de vie (SHV);
- Préserver les acquis sociaux, communautaires et matériels en matière de famille;
- Optimiser l'accessibilité aux services selon les besoins et les réalités des familles et des citoyens;
- Favoriser la concertation et le partenariat en reconnaissant les compétences des partenaires;
- Favoriser le développement durable et les environnements favorables.

Champs d'intervention du plan d'action

Sept champs d'intervention relevant de la compétence de la Municipalité ont été déterminés. Ceux-ci sont les bases du plan d'action qui serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des familles.

Ces champs d'intervention privilégiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique de la famille.

Ce sont les suivants :

- Communication, information et administration municipale;
- Espaces extérieurs, habitat, milieu de vie et environnement;
- Patrimoine, culture et participation sociale;
- Sécurité, respect et inclusion sociale;
- Soutien communautaire, saines habitudes de vie (SHV) et santé;
- Loisir et éducation;
- Transport et mobilité.

Des conditions gagnantes

La Politique de la famille de la Municipalité atteindra ses objectifs si elle s'appuie sur les attentes des familles et si elle suscite l'implication de tous ses partenaires.

Les attentes des familles

Les différentes consultations menées auprès des citoyens par la MRC autant du côté des aînés, des familles, des parcours cyclables, du développement social et autres, ainsi que les témoignages reçus lors des consultations apportent à la Politique un précieux éclairage qui mérite une attention particulière.

D'une façon plus concrète, voici les attentes qui sont ressorties pour l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains :

- Vivre au sein d'une communauté accueillante et fière de ses enfants et de ses familles;
- Être consultés, écoutés, et participer aux décisions qui touchent la famille;
- Adapter les formats de communication afin d'informer adéquatement les familles sur les services, les ressources et les programmes mis à leur disposition;
- Avoir une offre de services variés pour les familles qui tient compte des contraintes financières, des mobilités, des horaires de travail, etc.;
- Participer à des activités de rassemblements culturelles, sportives ou autres, organisées par la Municipalité afin de créer des liens de solidarité, de partage et d'appartenance;
- Avoir accès à la nature : espaces verts, parcs et autres à proximité, à des pistes cyclables, à des circuits et sentiers de marche, à des espaces de jeux et de rassemblements;
- Évoluer dans un milieu de vie sécuritaire et propice aux familles;
- Valoriser l'implication citoyenne et les bienfaits du bénévolat.

L'application de la Politique de la famille est possible avec la mise en œuvre d'un plan d'action régional et de plans d'action municipaux. Il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées aux réalités des familles et aux moyens dont dispose le milieu. Chacun de ses plans se traduira concrètement par une volonté commune qui permettra de passer de la parole aux gestes.



Une responsabilité partagée

L'élaboration et la mise en place de la Politique de la famille exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la Municipalité, de la MRC des Maskoutains et du milieu.

Cette politique interpelle les élus de la Municipalité. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des familles, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre les actions approuvées par les autorités.

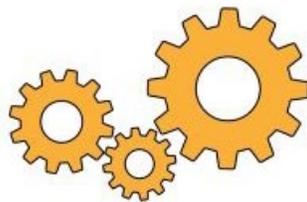
La Politique requiert également la participation et la concertation des acteurs du milieu, entre autres : ceux du milieu de la santé, de l'éducation, du milieu des affaires, du loisir, du milieu communautaire et des citoyens qui rejoignent toutes les familles dans leurs activités.

Finalement, la politique interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de sociabilisation de ses membres. À ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique de la famille, c'est l'affaire de tous.



PLAN D'ACTION 2024-2029



PLAN D'ACTION 2024-2029

OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)					
			ACTION INITIÉE					
			2025	2026	2027	2028	2029	
COMMUNICATION, INFORMATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE								
1	Promouvoir la Politique de la famille et offrir des conditions favorables afin d'assurer sa pleine réalisation.	Affecter les ressources disponibles de manière à assurer la pérennité et le suivi de la Politique de la famille. Reconnaître et promouvoir les actions locales. Continuer de faire la promotion des activités « Famille » dans le journal municipal et sur les différentes plateformes (Facebook, infolettre, etc.).	◆ La Municipalité ● Le Comité des loisirs	En continu				
				En continu				
				En continu				
2	Soutenir l'engagement des RQF - RQFA au sein de votre communauté.	Impliquer et informer le RQF sur son rôle et son implication afin qu'il assure une diffusion de l'information avec les élus, le comité de suivi de la Politique de la famille et le Comité des loisirs. Inciter le RQF à participer aux rencontres avec la MRC ou autres instances qui offrent des formations ou informations.	◆ La Municipalité ◆ Le RQF ● La MRC des Maskoutains ● Le Comité des loisirs	En continu				
				En continu				
3	Promouvoir la participation des différents acteurs qui contribuent au bien-être des familles au sein de la Municipalité.	Proclamer annuellement, par une résolution, la Semaine québécoise des familles. Promouvoir les événements locaux, régionaux et nationaux qui soutiennent les familles. Promouvoir les événements de la Municipalité.	◆ La Municipalité ◆ Le Comité des loisirs	Chaque année				
				En continu				

ESPACES EXTÉRIEURS, HABITAT, MILIEU DE VIE ET ENVIRONNEMENT

4	Concevoir des milieux de vie qui ont un impact sur la qualité de vie des familles.	Développer des espaces extérieurs accessibles au public et bonifier les parcs existants.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ● Le Comité des loisirs ● Les travaux publics 	En continu	
		Implantation d'un 4 ^e parc en voie de réalisation. Ce parc sera écoresponsable, en minimisant le plastique et le métal.		2024-2025-2026	
		Faire la promotion des parcs et des infrastructures disponibles.		En continu	
		Évaluer la possibilité de mettre en place un parc à chien.		2026	
		Poursuivre le don de pousses d'arbres.		Chaque année	
5	Être à l'écoute des familles et de leurs besoins.	Développer l'implication citoyenne de tous âges dans leur milieu.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ◆ Le Comité des loisirs ◆ La FADOQ Ste-Hélène ● La RIAM 	En continu	
		Poursuivre l'entente avec la FADOQ Ste-Hélène pour le jardin du presbytère.		En continu	
		Poursuivre la collaboration avec la RIAM pour ramasser les piles.		En continu	
6	Assurer un développement diversifié de la municipalité (logement, unifamilial et abordable, etc.).	Pour les prochains projets domiciliaires dans la municipalité, poursuivre les démarches pour tenter d'assurer l'approvisionnement en eau et égout.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité 	En continu	
		Être ouvert à un développement varié (logement, unifamilial, abordable et habitation communautaire).		En continu	
		Encourager les types de développement résidentiel novateurs et diversifiés.		<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ● Les partenaires du milieu 	

PATRIMOINE, CULTURE ET PARTICIPATION SOCIALE

7	Soutenir la mise en place d'événements et d'activités offertes à tous.	Promouvoir les initiatives culturelles locales.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ● Le Comité des loisirs ● La FADOQ Ste-Hélène ● Les bénévoles de la bibliothèque ● Saint-Hyacinthe Technopole (volet tourisme) 	En continu	
		Reconnaître et mettre en valeur les attraits distinctifs et les particularités du territoire, tels que le parcours patrimonial de la municipalité.		En continu	
		Évaluer la bonification ou l'amélioration de l'offre de service de la bibliothèque.		En continu	
8	Soutenir le développement et la capacité d'agir des citoyens.	Appuyer les initiatives identifiées par les citoyens et favoriser les projets « <i>pour et avec</i> » eux, tels que des activités intergénérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ● Le Comité des loisirs ● La FADOQ Ste-Hélène ● Le CPE-BC Plus Grand que Nature 	En continu	
		Mettre en valeur la contribution des différents acteurs (personnes et organisations) au mieux-être et à la qualité de vie des familles, en faisant la promotion du prix Distinction-famille et en poursuivant la soirée reconnaissance des bénévoles.		2024-2026-2028	

SÉCURITÉ, RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

9	Promouvoir le développement et le maintien de milieux de vie sains et sécuritaires.	Informar les familles sur la réglementation en matière de sécurité civile et de prévention incendie par le site Internet et les différents médias.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ● Le service incendie ● La Sûreté du Québec ● L'école ● Le CPE-BC Plus Grand que Nature 	En continu	
		Effectuer des activités ponctuelles de sensibilisation et d'information par le service incendie.		En continu	
		Publier et distribuer le Guide de prévention en incendie en français et en espagnol, par le service de prévention et sur le site Internet.		En continu	
		Poursuivre le projet des petits pompiers, incluant le RCR, la simulation incendie et la prévention des risques.		En continu	
		Diffusion de la vidéo d'un tremblement de terre, etc.			

		<p>Informer les citoyens des mesures à prendre en cas de canicule sur le site Internet et par les différents médias de la Municipalité.</p>		Chaque été	
		<p>S'assurer de la sécurité des enfants autour de l'école et du CPE.</p>		En continu	
10	Favoriser le développement d'une collectivité inclusive et accueillante.	<p>Voir les possibilités de déployer des moyens pour l'inclusion, l'intégration et la rétention des familles sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ◆ Le Comité des loisirs 	En continu	
		<p>Poursuivre l'implication et la participation dans les travaux du comité d'intégration des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour.</p>		En continu	
		<p>Favoriser et soutenir l'accessibilité universelle dans les infrastructures municipales.</p>		En continu	

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) ET SANTÉ

11	Améliorer la qualité de vie des familles sur le territoire.	<p>Soutenir les actions pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale dans la municipalité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ◆ Le Comité des loisirs ◆ La Fabrique ◆ La FADOQ Ste-Hélène ● Le CPE-BC Plus Grand que Nature ● L'école ● Moisson Maskoutaine ● Le CISSSME ● Les organismes publics ● Les organismes communautaires 	En continu	
		<p>Poursuivre les démarches pour continuer, à plusieurs égards, d'offrir des loisirs à faible coût ou gratuits.</p>		En continu	
		<p>Faire la promotion du mois de l'activité physique et des saines habitudes de vie.</p>		En continu	

12	Favoriser le développement des services pour les familles.	Poursuivre le partenariat avec le CPE et le service de garde éducatif en communauté.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Municipalité ● Moisson Maskoutaine ● Le CPE-BC Plus Grand que Nature ● Le CISSSME ● Les organismes publics ● Les organismes communautaires 	En continu	
		Lorsque possible, ajouter des équipements aux infrastructures municipales pour faciliter l'accès aux jeunes familles, tels que des tables à langer.		En continu	
		Poursuivre la collaboration avec les cuisines collectives.		En continu	
		Poursuivre le développement des services de proximité en santé, tels que la vaccination antigrippale en milieu rural.		En continu	
		Voir au développement de nouveaux services et de projets en santé.		En continu	
		Accueillir les organismes et partenaires pour des conférences, formations, rencontres individuelles d'intervenant ou autres pour la population.		En continu	

Liste des acronymes :

RQF : Responsable des questions familles

RQFA : Responsable des questions familles et aînés

CPE-BC Plus Grand que Nature : Centre de la petite enfance

RIAM : Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

CISSSME : Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Est

Coordonnées municipales

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot – Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h 30
421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 – Téléphone: 450 791-2455

Administratif

Adjointe administrative
Poste 0 - mun@sainte-helenedebagot.com

Technicienne administrative
Poste 2340 - info@sainte-helenedebagot.com

Directrice générale adjointe
Poste 2250 - dga@sainte-helenedebagot.com

Directrice générale et greffière-trésorière et personne responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Poste 2240 - dg@sainte-helenedebagot.com

Urbanisme

Inspecteur municipal en bâtiment
Poste 2230 - inspecteur@sainte-helenedebagot.com

Travaux publics

Directeur des travaux publics
450 791-2455, poste 2260
travauxpublics@sainte-helenedebagot.com
Numéro d'urgence 450 250-2481

Incendie

Directeur du service de sécurité incendie
Poste 2270 / Cell. : 450 502-7349
incendie@sainte-helenedebagot.com

Préventionniste
Poste 2271 / Cell. : 819-817-3457
prevention@sainte-helenedebagot.com

Loisirs

Coordonnatrice des loisirs
Poste 2310 - loisir@sainte-helenedebagot.com

Coordonnées partenaires

Bibliothèque : 450 791-2455, poste 2300 - 670, rue Principale

Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.) : 1 855 472-5700 - www.spadrummond.com

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains : 450 774-2350 - www.riam.quebec

Écocentres : 450 774-2350 - Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette - Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte

École Plein-Soleil : 450 773-1237

Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe : 450 773-8401

CPE-BC Plus Grand que Nature : 450 480-3494, poste 331 - 399, 2^e Rue - dai.n3@cpenature.com

Sûreté du Québec : 450 778-8500

MRC des Maskoutains - Général : 450 773-3141

Transport adapté : 450 774-8810 - Transport collectif : 450 774-3173

Saint-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000

FADOQ : Présidente : 450 791-0105 - Vice-président : 450 501-9284

Paroisse Sainte-Hélène (Fabrique) : 450 791-2480

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot : 450 791-2666 - 655, rue Principale

Bureau de poste de Saint-Liboire : 450 793-4188

Député provincial : André Lamontagne - 1 800 969-3793

Député fédéral : Simon-Pierre Savard-Tremblay - 450 771-0505



Politique de la Famille et son plan d'action 2024-2029

*« Il faut tout un
village pour élever
un enfant. »*

Proverbe africain



En partenariat avec :

